

COMMUNIQUE DE PRESSE

Contact presse

Dominique MER
Responsable communication
Tel. 03 25 92 33 98
Port. 06 83 85 28 64
dominique.mer@andra.fr

À propos de l'Andra

L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (**Andra**) est un établissement public à caractère industriel et commercial créé par la loi du 30 décembre 1991. Ses missions ont été complétées par la **loi de programme du 28 juin 2006** relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs.

Indépendante des producteurs de déchets radioactifs, l'Andra est placée sous la tutelle des ministères en charge de l'énergie, de l'environnement et de la recherche.

L'Andra met son expertise au service de l'État pour trouver, mettre et œuvre et garantir des solutions de gestion sûres pour l'ensemble des déchets radioactifs français **afin de protéger les générations présentes et futures du risque que présentent ces déchets.**

Interruption du stockage des déchets très faiblement radioactifs au Centre de l'Andra à Morvilliers

L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) a interrompu aujourd'hui et pour quelques jours le stockage des déchets de très faible activité au Centre de stockage de Morvilliers

Vendredi 14 octobre, l'Andra a interrompu les activités du Centre de stockage des déchets de très faible activité (CSTFA) de Morvilliers. En effet, en début de journée, le centre CEA de Grenoble a informé l'Andra qu'il avait découvert lors d'un chantier d'assainissement des munitions datant de la première guerre mondiale à proximité de terres qui ont été livrées au CSTFA.

L'Andra a sollicité le Service de déminage régional pour qu'il réalise un examen rigoureux des terres. Les contrôles sont en cours depuis le début d'après-midi.

Par mesure de précaution, l'Andra a décidé de suspendre les activités du Centre et en a informé les autorités.

Le Centre de stockage des déchets de très faible activité (CSTFA) à Morvilliers

Le Centre de stockage des déchets de très faible activité de l'Andra à Morvilliers, en exploitation depuis 2003, accueille des déchets très faiblement radioactifs, principalement issus du démantèlement de sites nucléaires français.

Ceux-ci sont préparés et conditionnés sous forme de colis, dans le respect des exigences de l'Andra, avant d'être acheminés en conteneurs au CSTFA.

Au CSTFA, les colis sont contrôlés radiologiquement avant d'être stockés dans des grandes alvéoles de stockage creusées dans l'argile.